



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.512

OBJET : DELÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliot BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Michèle JONES

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



09.07

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : Mme Reine MERGER

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : DELÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année, de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

- **Association Portulan**

Cette association favorise la découverte des cultures des pays de langue portugaise par le biais de diverses animations et cours de langues.

Dans le courant 2010 sont ainsi prévues une exposition photos itinérante, une lecture bilingue dans le cadre du printemps des poètes et la participation de Portulan à la Fête de l'Europe.

- **Association Polonica**

Polonica s'attache à faire connaître la culture polonaise à travers des activités culturelles et des cours de langue et permet aux Polonais habitant dans notre région de se rencontrer et de retrouver leurs racines. Compte tenu des événements tragiques que vient de connaître le peuple polonais, le soutien de la Municipalité prend une résonance particulière.

Cette année, l'association souhaite rendre hommage au bicentenaire de la naissance du compositeur d'origine polonaise Frédéric Chopin en faisant venir un ensemble musical de Cracovie à l'occasion de la Fête de l'Europe.

- **Association Provence Bulgarie**

L'association développe les échanges franco-bulgares ainsi que la découverte des cultures respectives. Ainsi, chaque année elle organise le concours Provence du jeune poète bulgare.

En 2010, elle fêtera ses 10 ans d'existence en proposant à l'occasion de la Fête de l'Europe une journée de découverte festive de la culture bulgare et la prestation d'un groupe de jeunes danseurs et musiciens de l'Université de Sofia.

- **Mouvement Européen Provence**

Le M.E.P., association civique, s'occupe d'informer et sensibiliser le grand public sur l'actualité de l'Europe en organisant des conférences, euro-cafés, dîner-débats et en intervenant dans les établissements scolaires et centres sociaux.

En conséquence, je vous demande mes chers Collègues, de bien vouloir vous prononcer sur l'attribution au titre de 2010, des subventions aux associations désignées dans le tableau ci-après, sachant que les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire 92048 6574 1528 qui présente les disponibilités suffisantes.

Ces propositions ont été validées en date du 14 avril dernier.

Associations	Subvention en 2008	Subvention en 2009	Proposition de subvention pour l'année 2010
Association Portulan	1 100 €	1 300 €	1 100 €
Association Polonica	750 €	500 €	1 000 €
Association Provence-Bulgarie	500 €	500 €	1 000 €
Mouvement Européen Provence	2 300 €	2 300 €	2 300 €
TOTAL	4 650 €	4 600 €	5 400 €

2010.512 - DELÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**